EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 9

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L' ETUDE DU PARC DE VEHICULES - MISSION EGIDE CONSEIL

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

En 2014, La Municipalité a engagé une étude portant 420 véhicules du parc de la Ville (2roues, Véhicules Légers, Véhicules Utilitaires Légers, Véhicules Utilitaires, **hors Poids lourds et matériel de nettoiement**) et comprenant deux volets :

- un diagnostic des usages des véhicules par les services avec des propositions d'optimisation,
- une étude du fonctionnement du garage avec l'identification d'axes de progrès,

Cette mission a été menée par le cabinet Egide et s'est déroulée de septembre 2014 à juin 2015.

Les objectifs de cette étude étaient les suivants :

- avoir une visibilité complète du parc de véhicules légers de la ville,
- s'assurer de l'adéquation du dimensionnement du parc de véhicules et des besoins des services,
- optimiser le fonctionnement du parc et avoir des procédures plus claires et partagées,
- réaliser des économies (véhicules et carburants).

A – Résultats de l'étude

a – Diagnostic sur les usages

Les principaux points soulevés par le cabinet sont les suivants :

- Le garage municipal a déjà mené une démarche de rationalisation du parc, en particulier avec la mise en place des pools sur les sites principaux. Mais il est possible d'aller plus loin.

- Le kilométrage moyen des véhicules est de 6 262 km/an, ce qui n'est pas élevé. Ceci s'explique en partie par une organisation du travail sectorisée et par une part importante de scooters roulant peu.

- Les règles régissant l'utilisation des véhicules ne sont pas toujours scrupuleusement appliquées. (Concernant le remisage au domicile, une note du Maire décrivant les nouvelles règles a été diffusée en mars 2015 dans les services, pour application dès le mois d'avril).

Suite à une phase de concertation avec le Cabinet Egide, les services ont validé **60 suppressions, 58 mises en commun de véhicules et 8 déclassements (remplacement du véhicule initial par un autre de plus petite taille et, donc, moins coûteux).**

Le résultat de cette étude est positif : les services ont activement participé à cette démarche de rationalisation des moyens.

Direction	Suppressions	Mises en pool	Déclassements
Cabinet	4	3	1
DAJL	3	2	
DC	3	0	
DEA	6	2	2
DEP	13	13	1
DGS	4	4	1
DGS	1		
DPB (dont pools)	15	18	1
DSL	5	5	1
DSP	2	2	1
DU	1		
DVSPE	3	9	
Total	60	58	8

Les seules suppressions devraient permettre une économie annuelle sur le fonctionnement de l'ordre de 150 000 € TTC par an, auxquels s'ajouterait dans un deuxième temps une économie potentielle de 100 000 € par an (sur l'optimisation du fonctionnement assurance, carburants...). Au total, sur six ans, ce travail engagé par les services pourrait générer près d'1 000 000 € d'économies par rapport à la situation initiale.

b – Diagnostic sur le fonctionnement du garage :

Cette partie de la mission a été menée en comparaison de collectivités de la même strate que Clermont-Ferrand.

Les principales pistes d'amélioration sont :

- organisation géographique : le garage est réparti sur deux sites (Limousin et carrosserie à la Charme), ce qui complique la gestion et le management. Une réflexion est en cours.

- diversité des modèles : le parc comprend de nombreux modèles de véhicules différents, ce qui entraîne une gestion plus lourde, plus complexe et plus coûteuse. Ce critère sera pris en compte dans la future stratégie d'achat.

- carburants : le prix au litre est plus cher, la consommation pour 100 km est plus importante, enfin le mix énergétique est plus polluant que dans les collectivités qui ont servi de comparaison dans la conduite de cette étude.

- vétusté des véhicules : le parc doit être rajeuni afin de diminuer le coût d'entretien.
- entretien : le temps d'indisponibilité des véhicules est à suivre et à améliorer.

- suivi de l'activité : les outils de gestion de l'activité du garage sont à développer (réflexion sur le logiciel et les indicateurs de suivi)

B – Propositions d'actions

Compte tenu de l'état des lieux réalisé, il a été validé de suivre la mise en œuvre des recommandations sous forme d'un plan d'action. Chaque trimestre, un comité de pilotage présidé par Madame la Première Adjointe permet de rendre compte de l'avancée des actions proposées.

Les principales actions déterminées sont les suivantes :

- retrait / mise en pool / déclassement des véhicules,

- réflexion sur les missions de carrosserie,

- stratégie d'achat : location ou achat, renouvellement en fonction de la motorisation et de la vétusté,

- mise en place d'un service de prêt interne (notamment pour l'ensemble des locations),

- optimisation du mix, de l'achat et de la consommation des carburants,

- respect des règles / révision des procédures internes (prêt / nouvelle demande / demande de remplacement).

Cette étude a permis un travail d'optimisation des moyens et des économies rapides avec la suppression de 60 véhicules, et fait partie des chantiers de modernisation entrepris, dès le début du mandat, au sein de l'administration municipale.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de cette information.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 octobre 2015
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances

Françoise NOUHEN